

# Le gouvernement justifie le gel de l'octroi de registres du commerce

Page 3

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4136 - Ven. 31 mars - Sam. 1<sup>er</sup> avril 2017 - Prix : 10 DA

Une quantité d'armes et de kif traité saisie à Tindouf

Deux terroristes narcotrafiants neutralisés

Page 24

Visite de travail

# Sellal aujourd'hui dans la wilaya d'El Oued

Page 24

## Clarification

Par Mohamed Habili

**L**e secrétaire d'Etat Rex Tillerson a profité de sa présence dans la capitale turque, et alors que les négociations dans le cadre de Genève 5 se poursuivaient, pour dire clairement ce que tout le monde, à part peut-être l'opposition syrienne, soupçonnait depuis un certain temps déjà, à savoir que pour les Etats-Unis le départ de Bachar Al Assad était une affaire à ce point secondaire qu'ils étaient disposés à la laisser à la discrétion des Syriens. A sa suite, Nikki Haley, l'ambassadrice aux Nations unies, a été plus explicite encore en déclarant que pour son pays ce départ ne constituait plus une priorité. Sans doute savait-on déjà que pour l'administration Trump la priorité était l'élimination de Daech dans les meilleurs délais, tant en Syrie qu'en Irak, et qu'elle estimerait avoir accompli l'essentiel de son devoir une fois cet objectif réalisé. Mais le fait que deux de ses membres les plus concernés par ce dossier aient tenu à mettre les points sur les i n'en revêt pas moins de l'importance. Ce serait cependant une erreur de croire qu'elle inaugure en l'occurrence une politique nettement en rupture avec celle de l'administration Obama. En pratique du moins, pour cette dernière également le départ de Bachar Al Assad n'était pas la priorité, sauf qu'elle entretenait une certaine confusion à cet égard, ne serait-ce que parce qu'elle donnait le sentiment de courir deux lièvres à la fois.

Suite en page 3

Plusieurs opérations de distribution de logements dès cette semaine

# Le programme AADL 1 clôturé définitivement fin 2017



Il sera procédé, durant le mois de juin, à l'exécution de la plus grande opération de relogement qui touchera 25 000 bénéficiaires dans plusieurs wilayas telles Mostaganem, Aïn Témouchent, Oran, Relizane, Annaba, Constantine, ainsi que la livraison de logements AADL dans les deux nouvelles villes de Bouinan et de Sidi Abdallah. Lire page 2

Communication

## Grine dément toute discrimination entre médias publics et privés

Page 4

Programmation de plusieurs activités durant une année  
**Top départ pour «Mostaganem, capitale du théâtre»**

Page 13

Plusieurs opérations de distribution de logements dès cette semaine

# Le programme AADL1 clôturé définitivement fin 2017

■ Il sera procédé, durant le mois de juin, à l'exécution de la plus grande opération de relogement qui touchera 25 000 bénéficiaires dans plusieurs wilayas telles Mostaganem, Aïn Témouchent, Oran, Relizane, Annaba, Constantine, ainsi que la livraison de logements AADL dans les deux nouvelles villes de Bouinan et de Sidi Abdallah.

Par Meriem Benchaouia

Les remises de 3 000 logements relevant du programme AADL1 vont commencer à être effec-

## Blida Situation désastreuse des abattoirs

LE WALI de Blida, Abdelkader Bouazghi, a annoncé, jeudi, la constitution d'une commission d'enquête afin de faire le constat de la situation désastreuse des différents abattoirs de la wilaya, a indiqué un rapport de la commission de la santé, de l'hygiène et de la protection de l'environnement de l'Assemblée populaire de la wilaya (APW), présenté aujourd'hui. Selon l'annonce faite par le wali, en marge de la première session ordinaire de l'APW, consacrée aux bureaux d'hygiène de la wilaya, une commission sera mise en place en vue de faire le constat de la situation des abattoirs de la région et des insuffisances à leur niveau, afin d'y remédier. Le rapport en question a fait cas d'un manque d'hygiène au niveau de la majorité des abattoirs de la wilaya, constituant un véritable risque pour la santé du citoyen, à l'instar de ceux de Chiffa, Boufarik et Oued El Alleugue, au moment où deux abattoirs de la ville de Blida sont exploités à d'autres fins depuis leur fermeture. Cette situation a contraint les professionnels du secteur, à Blida, à recourir à d'autres abattoirs situés dans les wilayas avoisinantes, dont Tipasa et Alger. Une situation jugée inacceptable, selon le même rapport, qui indique qu'une majorité des commerçants concernés ne transportent pas leurs viandes dans des camions frigorifiques, ce qui constitue une menace pour la santé du citoyen, notamment à l'approche du mois sacré du ramadhan, enregistrant une hausse dans la consommation des viandes. D'ou le mécontentement exprimé par M. Bouazghi à l'égard de cette situation, du fait, a-t-il dit, de l'importance dévolue, par ses services à ce dossier en relation directe avec la santé des citoyens. Aussi, s'est-il engagé à accorder des facilitations à tous les opérateurs privés désireux d'investir dans ce domaine d'activité au niveau des communes disposant d'un foncier pour ce faire. Le wali a signalé, en outre, l'adoption, dernièrement, d'un projet de réalisation de deux abattoirs, respectivement à Larbaâ et Boufarik, en total respect des critères internationaux en vigueur. **Yanis B.**

tuées à partir de cette semaine à Alger et dans d'autres wilayas, a annoncé, jeudi, le directeur général de l'Agence pour l'amélioration et le développement du logement (AADL). Toutes ces opérations, a-t-il assuré, vont permettre de clore «définitivement» le programme AADL 1 à l'échelle nationale et de passer, par la suite, à la résolution de celui d'AADL 2. S'exprimant sur les ondes de la Radio nationale, Mohamed Tarek Belaribi a précisé qu'à partir de lundi prochain, «pas moins de 3 000 logements en location-vente» seront distribués sur plusieurs sites d'Alger, et ce, à Reghaïa avec 1 200 logements, Ouled Fayet (Semrouni) avec 911 logements, le premier site Ouled Fayet avec 480 logements et Ain Malha avec 296 logements. Selon lui, l'ensemble de ces chantiers couvre les demandes des souscripteurs d'AADL 1, qui ont reçu déjà les ordres de versement de la 3<sup>e</sup> tranche, et pour certains, leur décision de pré-affectation, de même que celles exprimées pour AADL 2. Assurant que cette opération ne sera que le début d'une importante série de distributions de logements AADL, il a ainsi avancé que 7 000 logements seraient octroyés à la fin avril prochain et 8 000 autres en mai. En outre, il sera procédé durant le mois de juin à l'exécution de la plus grande opération de relogement qui touchera 25 000 bénéficiaires dans plusieurs wilayas telles Mostaganem, Aïn Témouchent, Oran, Relizane, Annaba, Constantine, ainsi que la livraison de logements AADL dans les deux nouvelles villes de Bouinan et de Sidi Abdallah. A ce propos, il a rappelé que ces opérations de distribution s'ajoutaient à celles de plus de 19 000 autres logements qui avaient été octroyés dans différentes régions du pays depuis octobre 2015. En ce qui concerne le programme AADL 1, le même responsable a



PH/D.R.

fait savoir que plusieurs wilayas avaient réussi à clore définitivement ce dossier à l'instar d'Oran, Tipasa et Batna. Selon lui, dans les programmes AADL 1 et 2, un nombre de 240 000 unités étaient en cours de construction dont 70 000 logements relevaient du programme AADL 1, lesquels ont reçu l'ordre de versement de la 3<sup>e</sup> tranche. Les bénéficiaires de ces 70 000 logements de l'AADL 1 vont recevoir par la suite les décisions de pré-affectation qui leur permettront de connaître leur logement avant de passer à la 4<sup>e</sup> tranche et la remise des clés. Quant aux souscripteurs de l'AADL 2, M. Belaribi a indiqué que 38 500 souscripteurs avaient choisi les sites. A la question de savoir s'il y aura, à l'avenir, un programme AADL 3, M. Belaribi a soutenu qu'il s'agit, pour l'instant, de répondre à la demande des souscripteurs AADL 1 et 2. Questionné sur l'apport des entreprises algériennes dans la réalisation des logements AADL, il a souligné que 55% des projets avaient été réalisés par des entreprises de droit algérien et que des conditions rigoureuses sur la qualité de la construction et les délais de livraison étaient imposées.

## LPL : Tebboune évacue la révision du plafond salarial d'éligibilité

Répondant à une question orale lors d'une plénière, jeudi, du Conseil de la nation, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune, a évacué toute idée de révision du plafond salarial d'éligibilité au Logement public locatif (LPL) de type social. Selon le ministre «la révision du plafond salarial augmentera automatiquement le nombre de demandeurs de logement social, ce qui nous plongera dans une spirale qu'il nous convient d'éviter à l'heure actuelle». Le salaire mensuel du demandeur du logement public locatif ne doit pas dépasser 24 000 DA, la formule étant destinée aux personnes à faible revenu. Cependant, le ministre n'a pas écarté la possibilité de «reconsidérer cette question ultérieurement en cas d'amélioration de la situation financière du pays», précisant que toute révision du décret définissant les règles d'octroi du logement LPL se limiterait uniquement aux mesures. «Il est de notre devoir d'améliorer

les mécanismes garantis par ce décret afin d'attribuer les logements aux plus méritants», a-t-il souligné, préconisant de généraliser les mesures de contrôle au niveau de l'agence AADL pour la formule location-vente au logement LPL pour barrer la route aux fraudeurs. A une question sur les équipements publics accompagnant les projets de logement dans la wilaya de Médéa, le ministre a indiqué que «toutes les politiques actuelles visent à éradiquer les cités-dortoirs». En dépit de la réduction du nombre de projets prévus dans ce cadre, les limitant aux projets prioritaires, le ministre a indiqué que la wilaya de Médéa bénéficiera de toutes les structures nécessaires lors de la réception de logements. A la question d'un autre membre sur les projets de logements AADL dans la wilaya de M'sila, M. Tebboune a affirmé la désignation de l'ensemble des entreprises de réalisation en charge de ces futurs projets, expliquant le retard accusé actuellement à l'annulation des contrats avec certaines sociétés de réalisation et au temps que nécessite la conclusion de nouveaux marchés. **M. B.**

## Boumerdès

# Relance des chantiers de 3 900 logements publics

Des chantiers de réalisation de 3 918 logements publics de différents types ont été relancés, jeudi, dans de nombreuses communes de Boumerdès. Les travaux de ces logements étaient gelés pour de nombreuses raisons, principalement liées au manque de foncier, selon les explications fournies au wali, Abderrahmane Madani Fouatih, lors d'une visite d'un nombre de ces chantiers de logements, dans la wilaya. Les chantiers relancés ce jeudi font partie, selon les mêmes explications,

d'un programme de 18 000 logements, dont 1 500 affectés à la commune de Boumerdès, plus de 1 800 à celle de Corso et 640 à Tidjelabine. Le wali a annoncé, à l'occasion, la distribution programmée avant le mois de ramadhan prochain, d'un quota de 500 logements à Zemmouri, au titre du Fonds national de péréquation des 6uvres sociales (Fnpos). Il a, en outre, assuré que des efforts seront consacrés en vue de la relance de tous les projets de logements à l'arrêt, avant fin 2017, afin de permettre

au plus grand nombre possible de citoyens de bénéficier d'un logement digne de ce nom. Durant cette visite, le wali s'est rendu dans la commune de Bordj Menail, à l'est de Boumerdès, où il a inspecté les travaux de réalisation de 130 logements promotionnels aidés, accusant un retard dû au promoteur du projet, ce qui a poussé le chef de l'exécutif à lui retirer le marché en vue de l'accorder à un autre promoteur respectueux des délais. A Naciria, le wali s'est rendu sur le chantier d'un projet

de 76 logements participatifs, où un exposé sur la situation des projets de logements dans la wilaya lui a été présenté. Un autre projet de 500 logements Fnpos a été visité à Zemmouri, avant la pose de la première pierre de réalisation de 200 logements promotionnels aidés (LPA) dans la commune de Boumerdès. Deux autres projets de 400 et 100 LPA ont été visités à El Kerma et Tidjelabine.

Hani Y.



Vente en gros dans les régions frontalières

# Le gouvernement justifie le gel de l'octroi de registres du commerce

■ Selon les explications du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, le gel de l'octroi de registres du commerce pour la vente en gros dans les régions frontalières vise la lutte contre la contrebande sans que cela, soutient-il, n'affecte l'opération d'approvisionnement des citoyens en denrées alimentaires et produits de base.

Par Louiza Ait Ramdane

Un grand nombre de grossistes des régions frontalières détournent des produits alimentaires et d'autres subventionnés par l'Etat algérien vers la contrebande. Des pratiques qui font perdre à l'Etat algérien des sommes colossales de recettes fiscales, encourageant ainsi l'augmentation vertigineuse des prix. Le constat vient du gouvernement qui annonce officiellement le gel de l'octroi de registres du commerce pour la vente en gros dans les régions frontalières. Selon les explications du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, le gel de l'octroi de registres du commerce pour la vente en gros dans les régions frontalières vise la lutte contre la contrebande sans que cela, soutient-il, n'affecte l'opération d'approvisionnement des citoyens en denrées alimentaires et produits de base. «Dans le souci de préserver les intérêts du pays et l'économie nationale, notamment en ce qui a trait à la lutte contre la contrebande aux frontières, concernant les produits alimentaires, notamment les produits subventionnés dont le carburant, il a été décidé de lancer une opération de contrôle et d'assainissement des registres du commerce pour la vente en gros dans les wilayas frontalières», détaille-t-il encore lors d'une séance plénière du Conseil consacrée aux questions orales. Le Centre national du registre du commerce «a pris toutes les mesures nécessaires pour le gel des opérations d'inscription aux activités de vente en gros dans les régions frontalières qui connaissent une grande prolifération de cette activité, sans que cela n'affecte l'approvisionnement des citoyens des wilayas concernées en différents produits alimentaires de base, et ce, jusqu'à l'achèvement des opérations



d'assainissement de l'activité du commerce de gros». Le Premier ministre, souligne que l'«encouragement de l'investissement et la promotion du commerce local et extérieur en vue du développement de l'économie nationale et l'augmentation des taux de croissance, représente la préoccupation majeure des autorités publiques». Cette préoccupation «doit prendre en compte l'importance de préserver la stabilité et l'équilibre du pays dans ce contexte de mondialisation économique et d'élargissement des échanges commerciaux à l'échelle mondiale», ajoute-t-il. Selon Sellal, «certains commerçants se font délivrer des registres du commerce pour la vente en gros sans pour autant exercer une activité effective au niveau des locaux déclarés dans leurs registres du commerce, ce qui constitue une tentative de contourner la loi, du fait qu'ils exploitent ces registres pour obtenir de grandes quantités de produits alimentaires destinés à la contrebande au niveau des régions frontalières, tel que constaté sur le terrain». «6 756 registres du commerce pour la vente en gros ont été enregistrés dans les régions frontalières, 5 825 commerçants en gros ont fait l'ob-

jet de contrôle dont 3 021 n'exerçant pas dans les locaux déclarés auprès des services du Centre national du registre du commerce», ce qui a entravé, explique Sellal, l'«opération de localisation du lieu d'exercice de leurs activités, preuve de leur infraction aux dispositions de la loi N° 04-08, relative aux conditions d'exercice des activités commerciales». «Un grand nombre de registres du commerce pour l'activité de vente en gros a été enregistré dans des zones éloignées et sous-peuplées, lesquelles ne nécessitent que des vendeurs au détail, ce qui prouve que la plupart de ces registres sont utilisés pour bénéficier de grandes quantités de produits alimentaires dépassant les besoins de la population de ces zones», révèle encore le Premier ministre. «Soucieuses d'appliquer fermement les lois en vigueur et de lutter contre la contrebande sous toutes ses formes à travers l'assainissement des registres du commerce de vente en gros, les autorités publiques ont adopté des mesures préventives et coercitives à l'encontre des commerçants contrevenants», indique le Premier ministre, rappelant, à cet effet, que «3 478 procès de poursuites judiciaires ont été rédigés contre les

PH/D.R. commerçants contrevenants et déposés auprès des juridictions compétentes, 1 016 commerçants inscrits sur le fichier nationale des fraudeurs et 934 demandes de radiation du registre du commerce enregistrées».

## Plus de 4 400 milliards de dinars pour les wilayas du Sud et les Hauts- Plateaux

Sur le registre du développement des régions frontalières, Sellal a mis en exergue «les efforts consentis par l'Etat dans ce sens pour leur développement économique», indiquant que «ces régions ont bénéficié de plusieurs programmes de développement notamment celui relatif au développement des wilayas frontalières financé par la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales qui a consacré une enveloppe de 4 478 milliard de dinars au profit de 11 wilayas dans le Sud et les Hauts- Plateaux». Ces régions «ont bénéficié également de programmes de développement au niveau des communes pour la promotion de l'investissement et la production nationale et le financement des études sur les nouvelles zones d'activités et les travaux d'aménagements des anciennes zones d'activités estimées à 2,5 milliard de dinars». Les autorités publiques «accordent un grand intérêt à l'amélioration des ressources financières des communes situées sur la bande frontalières par l'affectation d'un taux de la TVA aux opérations effectuées à l'importation au profit des communes ayant des bureaux de douane frontalières terrestres et qui relevaient par le passé de la Caisse de la solidarité et de la garantie des collectivités locales», indique Sellal.

L. A. R.

Législatives 2017

## Le RND plaide pour la préservation de l'indépendance énergétique

Le Rassemblement national démocratique (RND) compte plaider, à l'occasion de la campagne électorale pour les législatives du 4 mai prochain, pour la préservation de l'indépendance énergétique du pays, mettant en évidence la nécessité de développer l'économie de la construction. Le RND plaide, dans son programme électoral, pour la préservation de l'indépendance énergétique du pays et soutient que la consommation intérieure du gaz et du pétrole «ne cesse de croître, alors que la production de ces énergies est appelée à régresser». «Outre la poursuite et l'in-

tensification de l'exploration des hydrocarbures conventionnels, il importe d'intensifier la mise en valeur de nouvelles sources d'énergie», note le RND qui promet que ses députés «travailleront pour le développement des énergies renouvelables notamment solaire, avec des investissements publics et privés et des incitations fiscales et financières de l'Etat, ainsi que l'exploration et l'évaluation des gisements de gaz et pétrole de schiste, en veillant à la sauvegarde de l'environnement et à la préservation de la santé de la population». Le RND considère, en outre, que la croissance démographique

dans le pays «exigera encore un effort soutenu dans le domaine de l'habitat», ajoutant qu'il «importe de répondre à cette demande en évitant de concentrer excessivement la population au niveau des villes, comme il importe de satisfaire ce besoin social fondamental avec des ressources autres que le seul budget de l'Etat». Le Rassemblement et ses candidats s'engagent, dans ce sens, à «promouvoir notamment le financement de la réalisation du logement social et du logement promotionnel public avec des ressources du marché financier, mobilisées par le Fonds national

de l'investissement, l'incitation des investisseurs locaux à réaliser des logements promotionnels de qualité à des prix abordables pour les couches moyennes». Il souligne que «cet encouragement sera fait par des abattements sur le coût des assiettes foncières, la bonification des taux du crédit et des avantages fiscaux, par l'encouragement des investisseurs locaux à développer de puissantes entreprises de construction de logements, de sorte à cesser le recours aux entreprises étrangères, et par le renforcement de l'aide au logement rural pour contenir aussi l'exode vers les

## LA QUESTION DU JOUR

## Clarification

suite de la page Une

De son temps aussi, en effet, l'opposition syrienne et ses soutiens, dans la région et hors de celle-ci, étaient prompts à la critiquer pour son indécision à l'égard du régime syrien. A la fin ils n'en attendaient plus rien, reportant leurs espoirs sur la prochaine administration, dont ils étaient sûrs qu'elle serait dirigée par Hillary Clinton. Dans le fond, les deux administrations ne divergent pas sur la ligne à tenir en Syrie, à ceci près que l'administration actuelle mène sa barque différemment de la première, en lui imprimant en particulier un rythme plus rapide. En fait, la seule politique qui en l'occurrence serait différente, ce serait celle qui était vainement préconisée à la fois par les monarchies du Golfe, la France et la Grande-Bretagne du temps de David Cameron, et qui revenait à répéter ce qui avait été fait en Libye. Cette politique a été récusée par l'administration Obama, qui par la suite ira jusqu'à regretter d'avoir pris part à l'intervention en Libye. Si toutefois les propositions tenues par Rex Tillerson lors de sa visite à Ankara, et confirmées par ceux de l'ambassadrice aux Nations unies, semblent avoir pris au dépourvu l'opposition syrienne, en négociation à Genève, c'est parce qu'ils reviennent à mettre en cause jusqu'au processus de Genève, fondé sur le communiqué à l'issue de la première rencontre, en 2012, à un moment donc où il n'y avait pas grand monde pour croire en l'avenir du régime syrien. Dire en effet que pour les Etats-Unis son départ n'est plus une priorité, ce n'est pas autre chose pour eux que s'aligner ouvertement sur la position russe. A quoi bon dans ces conditions la poursuite des négociations ? Hier les représentants de l'opposition à Genève devaient tenir une conférence de presse pour annoncer, comme ils l'avaient promis, qu'ils rompraient les négociations si le départ de Bachar Al Assad n'en était plus le préalable. Ce qui le cas échéant impliquerait qu'ils se concentrent de nouveau sur la lutte armée. Or celle-ci tourne partout à leur désavantage. Tout se passe aujourd'hui comme s'il y avait bel et bien un accord secret entre Les Etats-Unis et la Russie, passé depuis quelque temps déjà, et sur lequel les premiers se décident maintenant à lever le voile, sinon à le revendiquer purement et simplement.

M. H.

## Communication

# Grine dément toute discrimination entre médias publics et privés

■ Le ministre de la Communication, Hamid Grine, a démenti, jeudi depuis Sétif, l'existence d'une quelconque discrimination entre les médias publics et privés.

Par Ahmed Ch.

**A**u cours de son allocution, à l'ouverture des travaux de la conférence nationale des cadres de la Radio nationale, en présence des représentants des organes de presse et des directeurs des radios locales, le ministre a indiqué que son département a ciblé aussi bien les médias publics que privés par la charte devant assurer une couverture médiatique éthique et équitable des prochaines élections législatives. Selon la charte, la couverture médiatique des législatives du 4 mai prochain nécessite le suivi d'une ligne éditoriale équitable, impartiale et objective et un sens aigu des responsabilités. Aussi, les médias sont tenus de veiller à la sensibilisation des électeurs sur

l'exercice de leur droit de vote et ne doivent en aucun cas œuvrer à décrédibiliser les élections. Les médias nationaux sont appelés à faire montre «de professionnalisme, d'équité et de transparence», lors de la couverture des prochaines élections législatives, a encore ajouté le ministre, rappelant que «l'Algérie est au-dessus de tous». M. Grine a également insisté sur l'importance de garantir le principe «d'égalité des chances» pour l'ensemble des partis durant la campagne électorale. Le choix de la radio pour le lancement de cette série de rencontres de préparation des prochaines élections «n'est pas fortuit», a indiqué le ministre, notant que la radio représente «le plus grand groupement médiatique en Algérie avec 900 journalistes mobilisés sur le ter-



rain et la diffusion quotidienne de 600 spots publicitaires sur les élections législatives». «Ceci donne à la radio un poids élevé

lors de cet important rendez-vous national favorisé par la souplesse, le dynamisme et la large diffusion propres à ce média», a encore relevé M. Grine. «Le vote est à la fois un droit et un devoir et les Algériens doivent faire entendre leur voix pour le bien et la stabilité du pays», a affirmé le ministre. Cédernier a ajouté que la fin 2017 verra l'élection de l'autorité de régulation de la presse écrite après la délivrance de 4 600 cartes de journaliste professionnel. La rencontre a abordé la sensibilisation à la participation aux élections, la couverture des élections notamment parmi la communauté algérienne établie à l'étranger et la coordination entre les radios lors de la journée du scrutin.

A. Ch./APS

Ali Laskri (FFS)

## La jeunesse a le devoir de construire une Algérie «démocratique et prospère»

**L**a jeunesse algérienne a le devoir de construire une Algérie «démocratique et prospère» en s'inscrivant dans la «reconstruction d'un consensus national» pour créer les conditions d'un «changement pacifique», a soutenu, vendredi à Alger, Ali Laskri, membre de l'instance présidentielle du Front des forces socialistes (FFS). «Cet avenir vous devez le construire, vous

devez vous le réapproprier (...), l'avenir pour lequel nos aînés se sont sacrifiés, un avenir d'une Algérie libre, souveraine, démocratique et sociale telle que souhaitée par tous les Algériens», a indiqué M. Laskri à l'ouverture de la rencontre nationale des jeunes du FFS. Il a ajouté, dans ce sillage, que le FFS voulait faire des élections législatives du 4 mai une étape dans le «processus de

reconstruction du consensus national dans l'objectif de créer les conditions d'un changement pacifique et démocratique». M. Laskri a relevé que son parti était convaincu que la jeunesse algérienne avait «les capacités et l'énergie pour pouvoir imposer cette alternative», ajoutant qu'il suffit juste d'opposer espoir au fatalisme et de s'engager au lieu de céder à la démobilisation. Pour

sa part, le premier secrétaire du FFS, Abdelmalek Bouchafaa, a indiqué qu'à travers l'expérience de tous les peuples, le «changement pacifique est la seule voie qui les a sauvés des entraves et du joug qui leur étaient imposés». «Au FFS, nous ne sommes pas pour la situation actuelle, ni avec un changement qui desserve les stratégies des grandes puissances», a-t-il soutenu, relevant

que le changement est «inévitabile, mais à charge pour chacun d'assumer ses responsabilités». M. Bouchafaa a indiqué que le FFS ne poussait pas la jeunesse dans des «aventures», mais œuvre plutôt à lui offrir un cadre de travail, de réflexion pour la réhabilitation «de la culture de l'Etat, les valeurs de la citoyenneté et les valeurs suprêmes de la nation».

Saty T.

Nouvelle loi sur la circulation routière

## Promulgation de trois textes d'application dès la semaine prochaine

**L**e ministre des Travaux publics et des Transports, Boudjemaâ Talai, a annoncé, jeudi à Alger, la promulgation, dès la semaine prochaine, de trois textes d'application de la loi relative à l'organisation et à la sécurité de la circulation routière amendée et complétée, réaffirmant le souci du ministère de renforcer les mesures coercitives afin d'endiguer le phénomène du «terrorisme routier». Lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales, et à une question du membre du

Conseil de la nation, Noureddine Latrache, sur une éventuelle adoption par la tutelle de nouvelles mesures techniques à même d'appuyer les efforts déployés pour réduire les accidents de la circulation, M. Talai a indiqué que le ministère planchait actuellement sur l'examen de mesures complémentaires qui seront appliquées progressivement. Le ministre a cité, entre autres mesures, la révision du système de l'examen théorique pour l'obtention du permis de conduire et l'obligation pour le

moniteur d'avoir un niveau d'inspection et une expérience professionnelle, soulignant que ce projet est actuellement en cours d'examen au niveau du gouvernement. Le ministre a ajouté que les chauffeurs d'autobus et de camions de transport de marchandises doivent répondre aux critères de formation et de qualification requis, précisant que 30 demandes d'agrément sont en cours d'examen au niveau du ministère. Concernant les dysfonctionnements enregistrés au niveau des centres de contrôle

technique automobile, le ministre a précisé que ses services œuvraient actuellement au développement et à la modernisation de ce service à travers la connexion de ces centres à un système informatique performant et par conséquent consacrer la crédibilité de ces centres. L'état d'avancement des travaux de ce projet a atteint 75%, a-t-il ajouté. Le ministre a réitéré la détermination de ses services à créer un système de contrôle de surcharge des camions et de la vitesse et de la distance parcouru-

re par les véhicules de transport de marchandises et les véhicules de transport de personnes à travers l'installation d'un chronotachygraphe, ainsi que l'activation du centre d'organisation du trafic routier à Alger avant de le généraliser ultérieurement à toutes les wilayas. A une question du membre du Conseil de la nation, Slimane Zidane, relative au retard dans le lancement du projet de réalisation d'une ligne ferroviaire électrifiée reliant Thénia (Boumerdès) à Bejaia via Bouira, le ministre a indiqué que le secteur accordait une importance particulière à ce projet qui est effectivement en cours de réalisation. Il s'agit de deux lignes ferroviaires électrifiées : la première reliant Thénia à Bordj Bou Arréridj et la deuxième reliant Béjaia à la région de Beni Mansour. Le ministre a cependant précisé que les travaux de la deuxième ligne ont été suspendus en juin 2015 en raison des protestations des habitants qui revendiquent le transfert de la trajectoire de cette ligne loin des agglomérations et des zones industrielles.

May H.

Wilaya d'Oran

## Le programme LSP sera entièrement achevé fin 2017

**L**e programme de logement social participatif (LSP) sera entièrement achevé dans la wilaya d'Oran à la fin de l'année 2017, a-t-on appris jeudi du directeur du logement. Sur un total de 24 220 LSP dans le cadre de ce programme, 23 270 ont été achevés et livrés et 950 restants seront livrés avant la fin 2017, a indiqué Behrah Mohamed, lors d'une visite de travail et d'inspection du wali dans la daïra d'Arzew. Le directeur du logement a souligné que l'attention est concentrée aujourd'hui sur les nouveaux programmes de logement, notamment le logement pro-

motionnel aidé (LPA), indiquant que 3 464 logements de ce type ont été livrés sur un programme de 9 416 logements. Le reste, soit 5 952 LPA, est en cours de réalisation dont 1 490 seront livrés vers la fin de l'année en cours. Le wali d'Oran a posé la première pierre du projet de réalisation de 380 logements LPA comprenant 35 bureaux et 108 locaux commerciaux dans la localité d'El Mohgoun relevant de la commune d'Arzew, a-t-on rappelé. Le projet est scindé en deux lots. Le premier de 285 logements, qui sera réalisé en 24 mois pour un coût de 559,7 mil-

lions DA et le second de 100 logements pour un délai de 22 mois et un coût de 369,6 millions DA. Abdelghani Zaalane a également procédé à la pose de la première pierre d'un projet de 800 logements publics locatifs (LPL) dans la commune de Sidi Benyebka (daïra d'Arzew). D'un coût de 2 milliards DA, ce projet sera réalisé en 32 mois. Une première tranche de 300 logements de ce projet sera réceptionnée durant le 1<sup>er</sup> semestre 2018 et le reste, soit 500 logements, le sera en janvier 2019, a-t-on prévu.

T. G.



## Eau minérale

## 42 exploitants s'acquitteront d'une redevance

■ Un total de 42 producteurs d'eau minérale et de source devront s'acquitter, cette année, d'une redevance pour l'utilisation du domaine public hydraulique naturel, a-t-on appris, jeudi à Constantine, de l'Agence de bassin hydrographique constantinois-Seybousse-Mellegue.

Par Safia T.

Cette redevance fixée à un dinar par litre d'eau expédié des unités d'emballage mise en bouteille, conformément au décret exécutif du 31 octobre 2016, concernera huit entreprises à l'Est du pays, a affirmé Abdallah Bouchedja, directeur de l'ABH Constantinois-Seybousse-Mellegue, en marge d'une rencontre régionale sur l'eau et l'environnement, organisée à la maison de la culture Malek-Haddad. Versées une fois par an, ces redevances s'élèveront à des «milliards de dinars» et permettront, a indiqué M. Bouchedja, d'alimenter le Fonds national de l'eau, le budget de l'Etat, alors que 12% seront versés à l'Agence nationale de la gestion intégrée des ressources en eau (Agire). Il a, à ce propos, précisé que le montant des redevances permettra de «réinvestir dans le secteur de l'eau», à travers notamment la réalisation de nouveaux projets. Selon cette même source, l'Agire a pour mission d'élaborer un système de facturation, qui devra évaluer les volumes d'eau prélevés, et prendre en considération la



Ph. > D. R.

quantité d'eau minérale ou d'eau de source expédiée des unités d'emballage en vue de procéder au recouvrement des redevances, et ce, à partir de l'année en cours. Dans ce même contexte, l'ABH-CSM a procédé également à l'installation de 70 compteurs d'eau en 2016 au profit des entreprises industrielles recensées, actuellement au nombre de 360 au niveau de ce bassin,

en attendant de doter le reste des entités en compteurs «d'ici début 2018 au plus tard pour mettre un terme au paiement forfaitaire déclaratif», a-t-on également appris. Détaillant les missions et les objectifs de cette ABH dans une communication dédiée à la présentation de l'agence, Leila Belkadi, cadre, a mis en exergue que cet organisme couvre une région s'étalant

sur 44 348 km<sup>2</sup> et englobant 14 wilayas, dont 9 sont intégrées en totalité et 5 autres partiellement, soit une population de plus de neuf millions d'habitants, estimée jusqu'en 2017. M<sup>me</sup> Belkadi a également avancé qu'en matière de ressources hydriques, la région compte 18 barrages en exploitation, 2 508 forages en exploitation, 23 stations d'épuration en exploitation

Selon le directeur général des Douanes

## Le nouveau code renforce la protection du douanier

Le nouveau code des douanes renforce la protection du douanier dans l'exercice de ses fonctions, a affirmé, jeudi à Mostaganem, le directeur général des Douanes, Kadour Bentahar. «Le nouveau code des douanes, promulgué dernièrement, comporte de nouvelles mesures et facilités au profit de l'économie nationale et de l'entreprise algérienne et renforce la protection du douanier», a-t-il souligné lors d'une rencontre avec des opérateurs économiques dans le cadre de sa visite dans la wilaya. Ce code offre les moyens à l'administration douanière sur le plan juridique pour lui permettre d'accomplir son activité dans de meilleures conditions, a-t-il ajouté. Au passage, le DG des Douanes a annoncé une

série de rencontres régionales d'information sur le nouveau code des douanes à partir de la semaine prochaine, au profit des chefs d'entreprises et des opérateurs économiques. D'autre part, Kadour Bentahar a fait part d'une révision prochaine de l'organigramme de l'administration des douanes au niveau central et régional pour mieux l'adapter aux exigences de modernisation et au modèle économique approuvé par les autorités publiques. Un travail est engagé pour la mise en place d'un nouveau système informatique pour la lutte contre la bureaucratie, l'accompagnement des entreprises algériennes et la protection de l'économie nationale, ainsi que pour la création d'un forum de partenariat entre les Douanes et les entre-

prises à l'échelle régionale et centrale, a-t-il fait savoir. M. Bentahar a également déclaré que «l'administration douanière est appelée aujourd'hui à se moderniser pour accompagner l'entreprise algérienne et à revoir les mécanismes lui permettant de réduire le temps de traitement au niveau des ports», exhortant, à ce propos, à la vigilance et à l'adoption d'un nouveau système de contrôle pour ne pas constituer une entrave à l'économie nationale, s'affirmer comme une institution efficace pour la protection de cette économie et de la santé publique et contribuer à la défense des frontières en coordination avec les corps de sécurité. A la gare maritime de Mostaganem, M. Bentahar a fait part de brigades de police et de douane

dans les navires lors de la saison estivale prochaine, pour faciliter les formalités administratives aux passagers, tout en exhortant dans ce sens à sensibiliser les voyageurs notamment ceux établis à l'étranger, à travers le Net, sur la nécessité de remplir les formulaires électroniques pour ce qui concerne les véhicules. En inaugurant le nouveau siège de l'inspection des divisions des douanes couvrant les wilayas de Mostaganem et Relizane, le directeur général a insisté sur l'augmentation du taux d'encaissement de 7 à 12% et sur la formation des douaniers notamment en matière d'accueil. M. Bentahar a, par ailleurs, inauguré des logements de fonction au profit des agents de ce corps constitué.

Salem K.

Allemagne

## L'inflation décélère en mars à 1,6% sur un an

Les prix à la consommation en Allemagne ont progressé en mars de 1,6% sur un an, marquant une nette décélération de l'inflation par rapport au mois précédent, selon une statistique provisoire publiée par l'Office fédéral Destatis. Après un bond à 2,2% sur un an pour l'inflation en février, au-delà de la barre symbolique des 2%, les analystes interrogés par le fournisseur de services financiers Factset s'attendaient à un ralentissement, mais pas aussi marqué, puisqu'ils tablaient en moyenne sur une hausse des prix de 1,8% en glissement annuel. De retour à son plus bas niveau depuis novembre, l'inflation allemande a été certes toujours nourrie par une remontée des coûts de l'énergie. Mais à 5,1%, celle-ci est moins soutenue que les mois précédents. La hausse des prix de l'alimentation a aussi ralenti, à 2,3% en mars, contre 4,4% en février.

Quant aux prix des services, ils n'ont quasiment pas évolué sur un an (+0,7%), a détaillé Destatis. La hausse de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPHC), utilisé comme référence par la Banque centrale européenne (BCE), a elle aussi nettement ralenti, à 1,5% sur un an après 2,2% en février. La soudaine accélération de l'inflation ces derniers mois en Allemagne, mais aussi dans l'ensemble de la zone euro, avait

entraîné une multiplication des appels à la BCE à mettre un frein à ses mesures rendant l'argent très bon marché. Mais le président de l'institution monétaire Mario Draghi a répété à plusieurs reprises qu'il était trop tôt, cette remontée des prix étant essentiellement due à celle, conjoncturelle, de l'énergie et de l'alimentation. Le niveau définitif de l'inflation allemande pour mars sera publié par Destatis le 13 avril.

Agences

et une station de dessalement à Skikda, d'une capacité de 100 000 m<sup>3</sup>. D'autres thèmes portant sur l'eau et la santé publique, l'impact environnemental du barrage de Beni Haroun (Mila), l'impact des eaux usées industrielles sur l'environnement, ainsi que l'impact des déchets solides sur les eaux des oueds, ont en outre été abordés. Organisée à l'initiative de l'Agence de bassin hydrographique Constantinois-Seybousse-Mellegue et de l'Association de protection de la nature et de l'environnement de la wilaya de Constantine (Apne), cette rencontre régionale a pour objectif de sensibiliser davantage sur la nécessité de préserver cette ressource naturelle et définir une stratégie visant à rationaliser sa consommation. Des récompenses et une remise de prix aux lauréats d'un concours de poésie et de dessin ont été décernées, par ailleurs, à six enfants des wilayas de Constantine et Mila, a-t-on noté.

S. T./APS

Prix  
Le pétrole se replie en Asie

LES COURS du pétrole étaient en baisse hier en Asie, pénalisés par un renforcement du dollar. Vers 03h30 GMT, le baril de light sweet crude (WTI), référence américaine du brut, pour livraison en mai, reculait de 12 cents à 50,23 dollars dans les échanges électroniques en Asie. Le baril de Brent, référence européenne, également pour mai, cédait 21 cents à 52,75 dollars. Les cours qui avaient grimpé jeudi pour la troisième séance consécutive pâtissent du renforcement du dollar. Le baril est libellé en monnaie américaine et toute hausse du billet vert pèse sur les cours en recherchant les achats des investisseurs dotés d'autres devises. Le dollar était lui-même soutenu par la révision à la hausse de la croissance économique au quatrième trimestre 2016 aux Etats-Unis. Les marchés surveillent également les commentaires éventuels sur la possibilité que l'Opep prolonge au-delà de la fin juin les coupes dans la production d'or noir décidées fin 2016 en son sein et avec d'autres pays producteurs, selon les analystes. Mercredi à la clôture, le WTI a avancé de 84 cents à 50,35 dollars au New York Mercantile Exchange (Nymex). A Londres, le Brent gagné 54 cents à 52,96 dollars à l'Intercontinental Exchange (ICE).

R. E.

Oran

# Inauguration d'un centre de formation aux métiers de l'audiovisuel

Par Hatem D.

de partenariat avec le Moyen-dispositifs publics d'emploi), et s'adresse prioritairement aux de la protection et valorisation

■ Les voies d'insertion socio-professionnelle des jeunes ont été consolidées, jeudi à Oran, par l'inauguration d'un centre de formation aux métiers de l'audiovisuel implanté au siège de l'association locale «Santé Sidi El-Houari».



jeunes passionnés par les métiers de l'audiovisuel et de la communication. Il a pour but de «promouvoir l'exercice de la citoyenneté par l'expression artistique à travers l'image et les technologies de l'information et de la communication ainsi que par les activités socioculturelles», a souligné M. Bereksi. «Cette action offre l'opportunité aux apprenants de réaliser un projet de vie à même de leur permettre de structurer leur personnalité, de se défaire du sentiment d'exclusion et de désespérance, et de s'attacher davantage à leur pays et ses valeurs», a-t-il soutenu. «L'apprentissage dispensé dans ce cadre sera aussi matérialisé par des productions de courts-métrages documentaires et de reportages autour de thèmes culturels et artistiques», a signalé le responsable de l'association SDH qui mise sur la contribution des compétences nationales, parmi les universitaires et les professionnels du secteur de l'audiovisuel et des TIC, à l'effet de «parfaire les programmes pédagogiques». Le programme «Ibda3Com» prévoit encore l'organisation, à Oran et dans d'autres wilayas du pays, d'une trentaine d'événements socioculturels (caravanes, workshops, conférences, sorties pédagogiques pour l'éducation à l'image et au son) qui seront clôturés par un festival du court métrage et de la photographie. L'association «SDH» a, à son actif, 25 années d'activités marquées par ses actions en faveur

du patrimoine, et par sa contribution à la formation des jeunes au sein de son école-chantier dédiée aux métiers traditionnels de la construction. Plus de 500 diplômés sont issus de cette structure d'apprentissage agréée par l'Etat, dont la plupart ont pu être insérés dans des entreprises de restauration d'immeubles anciens, tandis que d'autres ont monté leur propre projet professionnel.

H. D./APS

«**H**uit formateurs et plus de 200 vidéastes issus de différentes wilayas du pays seront formés cette année à la faveur de cette structure d'apprentissage créée dans le cadre du programme intitulé «Ibda3Com», avec le soutien de l'ambassade des Etats-Unis à Alger au titre de l'initiative

Orient (MEPI)», a précisé le président de l'association «SDH», Kamel Bereksi. «La création de ce centre vise à offrir aux jeunes des voies d'insertion dans le domaine audiovisuel», a-t-il indiqué lors de la cérémonie d'ouverture tenue en présence de représentants du MEPI en Algérie, de recteurs d'universités, de cadres des secteurs partenaires (culture, action sociale,

du mouvement associatif. Des locaux inexploités, s'étendant sur une superficie de près de 250 mètres carrés, ont été rénovés et aménagés pour abriter les activités du nouveau centre de formation qui comprend plusieurs salles dédiées à la prise de vue, au montage/conversion vidéo, à l'acoustique (enregistrement audio) et aux séances pédagogiques. «Ibda3Com»

## M'sila Ouverture de bureaux d'expertise aux agences de Sonelgaz

LA SOCIÉTÉ de distribution d'électricité et de gaz (SDE) de la wilaya de M'sila a procédé récemment à l'ouverture, au niveau de ses agences, de bureaux d'expertise chargés du raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz et l'orientation des investisseurs des secteurs industriel et agricole, a-t-on appris jeudi d'un responsable de la SDE-Est, filiale groupe Sonelgaz. De nouvelles procédures ont été adoptées dans le raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz naturel s'agissant des industriels et des agriculteurs a précisé Zouhir Sissaoui, responsable du bureau d'expertise à la direction de la SDE-Est de Constantine, lors d'une rencontre regroupant des opérateurs économiques de la capitale du Hodna. Il a, à ce propos, détaillé qu'industriels et agriculteurs peuvent désormais recourir aux services d'un promoteur agréé auprès de la SDE pour finaliser leurs procédures de raccordement aux réseaux de distribution d'électricité et de gaz, soutenant que le procédé offre la possibilité «d'une réduction du coût de l'opération» et permet «un gain de temps considérable». Selon M. Sissaoui, ces bureaux d'expertise assurent également une mission de sensibilisations des opérateurs économiques, s'agissant de la rationalisation de l'utilisation de l'énergie électrique et orientent ces opérateurs vers les meilleurs mécanismes devant aboutir à cette rationalisation, notamment l'utilisation des batteries économiques. Cette journée de sensibilisation a été marquée par la présentation de plusieurs communications abordant l'importance de rationaliser l'utilisation de l'énergie électrique.

R. R.

Bouira

## Une commission de wilaya à Aghbalou pour tenter de relancer les projets à l'arrêt

Une commission de wilaya a été dépêchée ces derniers jours dans la commune d'Aghbalou, à l'est de Bouira, pour tenter de relancer tous les projets de développement qui sont à l'arrêt, a indiqué jeudi la cellule de communication de la wilaya. La municipalité d'Aghbalou, qui compte plus de 25 000 habitants, a bénéficié d'un programme de développement qui porte sur 107 opérations, dont 32 s'inscrivent dans le cadre du programme de développement communal (PCD) pour un montant de 133 millions DA. Sur ces 32 projets, 15 sont achevés, quatre en cours de réalisation, alors que quatre autres «ne sont pas lancés à ce jour et neuf sont à l'arrêt», a expliqué la même source. Ces projets concernent la réalisation de réseau d'assainissement au village de Thinsiouine, la mise à



niveau d'une section routière de cinq kilomètres, la réalisation et l'aménagement de puits, ainsi que la réalisation du réseau de raccordement pour les différents villages de la commune à l'image de Bahalil, Chlalaâ, Foulgounen, Bouaklane et Thinkichine. Parmi les projets à l'arrêt figurent notamment la réalisation d'aires de jeux et de

réseau d'assainissement à Lessioukh. La commission envoyée par les autorités de la wilaya a déjà établi un rapport détaillé sur la situation des différents projets dont a bénéficié cette collectivité locale, ainsi que sur les contraintes freinant l'avancement des projets. Dans le cadre de son propre budget, la même commune a consacré

une enveloppe financière totale de plus de 300 millions DA pour la réalisation de 70 autres projets, dont des aires de jeux, achat d'équipements de bureau, le réseau d'assainissement pour le village Lessioukh, l'extension du réseau d'électricité et l'aménagement des entrées du village Ighil Ouchekridh, ainsi que d'un réservoir d'eau et de plusieurs autres opérations relatives aux structures de sport et de loisir. Un montant de plus de 174 millions DA a été, entre autres, dégagé sur le budget de la wilaya pour la réalisation de cinq nouvelles opérations de développement, notamment l'aménagement des routes de la commune, l'acquisition de matériels pour certains établissements scolaires et le raccordement de quelques villages au réseau de gaz naturel, selon la même source.

Lydia O./Agences



Libération des prisonniers de «Gdeim Izik»

# L'intergroupe paix pour le peuple sahraoui appelle Mogherini à intervenir

■ L'intergroupe paix pour le peuple sahraoui au Parlement européen a exhorté la chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini, à intervenir pour que tous les prisonniers sahraouis du groupe de «Gdeim Izik» soient libérés et les charges qui pèsent contre eux levées.



Par Halim T.

« Nous, en tant que membres du Parlement européen, exprimons notre solidarité avec le groupe "Gdeim Izik" et demandons votre intervention pour vous assurer que toutes les charges actuelles contre le groupe Gdeim Izik soient levées et les prisonniers libérés », a écrit l'intergroupe dans sa lettre à Mogherini, signée par 29 députés européens appartenant à différents groupes politiques. Dans cette lettre soutenue par les députés européens des principaux groupes du Parlement, l'intergroupe a mis l'accent sur la nécessité que « les droits fonda-

mentaux de tous les prisonniers politiques sahraouis soient préservés » et que « les familles des prisonniers du groupe de "Gdeim Izik", ainsi que tous les Sahraouis et autres observateurs internationaux soient autorisés à suivre leurs procès ». Le groupe de Gdeim Izik a été arrêté et reconnu coupable en grande partie sur la base de confessions obtenues par la police sous la torture et de déclarations falsifiées, a souligné l'intergroupe dans sa lettre à la haute représentante de l'UE pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité. Les observateurs internationaux, a-t-il poursuivi, ont dénoncé à maintes reprises de « graves irrégularités » dans la procédure étant donné que les

tortures et mauvais traitements dont ont été victimes ces prisonniers n'ont pas fait l'objet d'enquête conformément au Protocole d'Istanbul. Ce protocole, adopté en 1999, donne des lignes directrices sur la manière d'évaluer et de consigner les traces de tortures médicalement constatées. Dénonçant le harcèlement des prisonniers du groupe de Gdeim Izik au cours de leurs procès et les obstacles dressés par les autorités marocaines pour empêcher les familles de ces prisonniers sahraouis et les observateurs de suivre le procès, l'intergroupe a estimé que « ces intimidations confirment le caractère politique de la procédure ». L'intergroupe paix pour le Sahara occidental a

regretté, en outre, les propos du président de la cour d'appel de Salé (Maroc) qui avait déclaré, concernant le cas de Nâama Asfari, que l'application des conventions internationales sur la torture « ne constitue pas un sujet de préoccupation pour la cour ».

## Arrêtés pour avoir revendiqué le droit à l'autodétermination

L'association française « Action des chrétiens pour l'abolition de la torture » (Acat) a déposé une plainte concernant Naâma Asfari, un des prisonniers du groupe de Gdeim Izik, auprès du Comité des Nations unies contre la torture. Ce dernier a condamné le Maroc, le 12 décembre dernier, pour « actes de torture » envers ce militant sahraoui, son emprisonnement sur la base d'aveux forcés et pour avoir refusé d'enquêter sur les allégations de torture. Selon l'intergroupe, ces civils sahraouis, connus aujourd'hui sous le nom du groupe de Gdeim Izik, ont été arrêtés, torturés et incarcérés pour avoir revendiqué, pourtant pacifiquement, le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. Un autre membre du groupe de Gdeim Izik, Hassana Ali, s'est vu accorder l'asile en Espagne sur une décision des tribunaux espagnols pour les mêmes raisons, a rappelé l'inter-

groupe. Plusieurs fois reporté, le procès des vingt-cinq militants sahraouis ouvert lundi 13 mars devant la cour d'appel de Salé, près de Rabat, puis ajourné au 20 du même mois, a été reporté une nouvelle fois au 8 mai. En novembre 2010, les autorités d'occupation marocaines sont intervenues violemment afin de démolir le camp de résistance de Gdeim Izik qui avait été formé par environ 20 000 Sahraouis afin de défendre leurs droits économiques, sociaux et culturels, y compris leur droit à l'autodétermination et leur droit à disposer librement de leurs ressources naturelles. Selon les ONG, 25 civils sahraouis ont été arrêtés à la suite de ces événements, et la plupart ont passé 27 mois en détention provisoire. Accusés d'avoir formé une organisation criminelle ayant pour but de commettre des actes violents contre les forces de l'ordre marocaines, certains d'entre eux ont été condamnés, en 2013, à 20 ans de prison et d'autres à l'emprisonnement à perpétuité, par un tribunal militaire, bien qu'ils soient des civils, et cela en violation du droit international. Ces prisonniers ont été déferés, par la suite, devant un tribunal dit civil, dans le cadre de ce que qualifie le ministre sahraoui délégué pour l'Europe, Mohamed Sidati, de « parodie de justice ».

H. T./APS

## Libye

# Les dirigeants arabes unanimes sur la nécessité d'appuyer les efforts de paix

Les dirigeants arabes ont affirmé à l'unanimité l'importance de soutenir les efforts visant à rétablir la paix en Libye, à unifier les rangs des Libyens et à réaliser la réconciliation et l'entente. A cette occasion, le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, a indiqué que la crise libyenne a connu des développements qui « mettent la sécurité et la stabilité de ce pays à l'épreuve », rappelant que l'Algérie « n'a ménagé aucun effort pour faire prévaloir la solution politique, consacrer le dialogue inclusif et la réconciliation nationale entre l'ensemble des parties libyennes, rapprocher les vues et bâtir un consensus national véritable qui préservera l'unité de la Libye, sa souveraineté et son tissu social loin de toute ingérence étrangère, dans le cadre de l'initiative des Nations unies et en vertu de ses prérogatives, et en application de la résolution du Conseil de sécurité 2259 ». L'Algérie « a accueilli toutes les parties libyennes dont des politiques, des parlementaires, des chefs de partis et des responsables militaires pour les encourager à trouver une solution politique qui prémunira ce pays voisin des risques de la division, du déclin et du terrorisme », a précisé, à cet effet, le représentant du Président

Bouteflika avant d'annoncer que dans le cadre de l'appui du processus politique de règlement de la crise libyenne, l'Algérie abritera la 11<sup>e</sup> réunion des pays voisins en avril prochain. Dans son allocution à l'ouverture des travaux du sommet, le président mauritanien, Mohamed Ould Abdelaziz, a rappelé que la situation en Libye « constitue un réel danger pour la paix, la cohésion sociale et la sécurité ainsi que pour l'unité et la cohésion sociale du peuple libyen, tout comme elle représente une menace pour la sécurité et la stabilité de la région sahélo-saharienne, outre son impact aggravant sur la migration clandestine en Méditerranée ». « Par conséquent, nous nous devons aujourd'hui d'apporter notre appui aux efforts consentis aux plans arabe, africain et international, visant à parvenir à une entente globale qui préservera l'intégrité territoriale de la Libye, jettera les bases de la stabilité en impliquant toutes les parties libyennes à la gestion de la situation générale et enclenchera le processus d'édification ». Il a précisé que ces objectifs « tous réunis, ont été au centre des décisions importantes adoptées par le comité de Haut niveau de l'Union africaine (UA) sur la crise libyenne, lors de sa dernière réunion

tenu en janvier dernier à Brazzaville (République du Congo) ». Le président tunisien, Béji Caïd Essebsi, a évoqué quant à lui, la « Déclaration de Tunis » signée entre l'Algérie, la Tunisie et l'Egypte en février dernier, pour un règlement politique global en Libye. Il a insisté, à ce propos, sur la poursuite des efforts de l'Egypte, de la Tunisie et de l'Algérie pour la réalisation d'une réconciliation libyenne globale à travers un dialogue inter-libyen avec toutes les parties politiques sans exclusive et avec l'accompagnement des trois pays voisins et sous l'égide des Nations unies. Le Président Essebsi a réitéré également la « nécessité » de rester attaché à la souveraineté de l'Etat libyen, à son intégrité territoriale et à l'unité de son armée et institutions, en réitérant le rejet de toute intervention militaire ou ingérence étrangère dans les affaires internes de la Libye. D'autre part, le président égyptien, Abdel Fattah Sissi, a estimé dans son intervention devant les dirigeants arabes, que la situation qui prévaut en Libye « ne doit pas passer sous silence. Le retour de la sécurité et de la stabilité en Libye revêt un caractère extrêmement important tant pour la région que pour le monde arabe, au regard de l'interférence

des menaces et des objectifs et devenir communs sans compter les multiples autres considérations liées à la préservation de la paix et de la sécurité internationales qui n'échappent, désormais, ni à l'incidence des derniers développements en Libye ni à la prolifération de la menace terroriste ». Il a fait part en outre, du soutien de son pays à des « solutions politiques suggérées par les Nations unies visant à réaliser un consensus entre nos frères en Libye ». Le souverain saoudien, Selmane Ben Abdelaziz, a appelé, lui, les Libyens à œuvrer dans le sens de la préservation de la stabilité de l'Etat libyen, estimant primordial le rejet de la violence pour enfin, donner une chance à la solution politique. Enfin, l'Emir du Koweït, Cheikh Sabah Al Ahmed, a appelé à la conjugaison des efforts arabes, régionaux et internationaux afin de « prémunir la Libye unifiée sur la base des décisions internationales et permettre au gouvernement d'entente nationale d'atteindre ses objectifs ». « L'inquiétude s'accroît quant au devenir de nos frères en Libye et de son intégrité territoriale et nous souhaitons alléger l'impact de cette réalité difficile », a-t-il encore dit.

R. M.



## Pakistan

# 22 morts dans un attentat taliban contre un marché chiite

■ Un attentat à la bombe, revendiqué par les talibans pakistanais, a dévasté hier le marché d'une zone majoritairement chiite du nord-ouest du Pakistan, faisant au moins 22 morts et 57 blessés.

Par Ali O.

Un «énorme boum» a retenti dans la matinée dans un marché bondé de Parachinar, capitale de la zone tribale de Kurram, ont témoigné des rescapés, qui ont raconté s'être cachés dans des échoppes ou précipités dans des boutiques en feu à la recherche de blessés. Il s'agit de la deuxième attaque d'ampleur cette année dans cette ville située tout près de la frontière afghane. Elle survient après une vague d'attentats qui avaient fait plus de 130 morts en février dans le pays, choquant les Pakistanais après une période de calme relatif, et poussant l'armée à lancer une nouvelle offensive contre les insurgés. «Les gens hurlaient, appelant à l'aide», a raconté à l'AFP Sardar Hussain, qui venait de quitter son magasin lorsque la bombe a explosé. Dès qu'il a pu atteindre sa boutique en feu, il a retrouvé son père «couvert de

sang et de poussière», et «deux clients gisant morts sur le sol». Un chaland, Muhammad Ali, a raconté avoir entendu un «énorme boum». «Nous avons fermé les portes du magasin par peur d'une deuxième explosion», a-t-il ajouté, décrivant des habitants évacuant les blessés à bord de n'importe quel véhicule. Un responsable administratif local, Shahid Ali Khan, a confirmé qu'il s'agissait d'une «voiture piégée» qui a explosé près d'un lieu de culte chiite. «Nous avons 22 corps ici à l'hôpital et 57 blessés dont des femmes et des enfants», a déclaré à l'AFP le Dr Moeen Begum, chirurgien à l'hôpital public de Parachinar. Les musulmans chiites, qui représentent environ 20% de la population pakistanaise, sont considérés comme des hérétiques par nombre de groupes armés pakistanais d'obédience sunnite, qui les prennent régulièrement pour cible. Une faction particulièrement active du mouvement



des talibans pakistanais, Jamaat-ul-Ahrar (JuA), a revendiqué cet attentat dans un message envoyé à l'AFP. «Nous avons perpétré l'attaque de Parachinar», a indiqué l'un de leurs dirigeants, sans plus de détails. Le Premier ministre Nawaz Sharif a condamné l'attaque, promettant l'«annihilation complète» du terrorisme au Pakistan. Mais des responsables chiites et des habitants ont pointé du doigt «l'échec» des forces de sécurité, et certains ont spontanément manifesté à Parachinar pour exprimer leur colère. M. Ali et un autre témoin ont indiqué avoir vu les forces de sécurité tirer sur les protestataires, et en blesser plusieurs. «Des terroristes à même de passer des

dizaines de points de contrôle et de mener des attentats, cela sème le doute sur les progrès des institutions de sécurité», a lancé un politicien chiite, Allama Raja Nasir Abbas. Les attentats de février avaient pour la plupart été revendiqués par le groupe État islamique ou le mouvement des talibans pakistanais. La même faction JuA avait notamment assumé la responsabilité d'un attentat-suicide en plein Lahore qui avait tué 14 personnes. Les experts avaient évoqué une résurgence des groupes islamistes armés, et la puissante armée pakistanaise avait lancé une nouvelle offensive, fermant des semaines durant la frontière avec l'Afghanistan, accusé d'abriter ces groupes sur

son sol. Le Parlement pakistanais a également prolongé l'existence des tribunaux militaires secrets jugeant les civils accusés de terrorisme. La loi encadrant ces tribunaux controversés, qui ont prononcé des dizaines de condamnations à mort en l'espace de deux ans, avait expiré en janvier. Parachinar avait déjà été endeuillée par le premier gros attentat de 2017, une bombe sur un autre marché de la ville qui avait coûté la vie à 24 personnes en janvier, et avait également été revendiqué par des talibans. L'agence de Kurram, connue pour les heurts récurrents entre chiites et sunnites, est l'une des sept Zones tribales qui sont gouvernées selon des lois et coutumes locales spécifiques.



## Points chauds

### Trahison

Par Fouzia Mahmoudi

Si cette semaine la scène politique et médiatique française a eu son lot de rebondissements, allant de la publication d'un email du trésorier du Front national, confirmant selon le journal *Le Monde* les accusations de détournements de fonds dont est accusée la présidente du parti frontiste, au refus de Jean-Luc Mélenchon de participer au grand débat du premier tour de la présidentielle du 20 avril, le candidat trouvant que la date et trop proche de celle du scrutin, jusqu'à la mise en examen de Penelope Fillon, accusée désormais elle aussi, comme son mari, de détournement de fonds publics, l'événement qui aura certainement fait couler le plus d'encre aura été la décision de Manuel Valls de voter Emmanuel Macron. Ou plus précisément sa décision d'annoncer publiquement son intention de voter pour son ancien ministre de l'Économie, plutôt que pour le candidat officiel de la gauche, Benoît Hamon. Une décision qui a provoqué une tempête médiatique et politique. Certains l'accusant de «détruire» par ce fait son parti, alors que d'autres le félicitent pour son courage et sa lucidité. Lui ne semble pas regretter sa décision et assure haut et fort, surtout, qu'il ne supporte pas ceux qui à gauche l'attaquent violemment aujourd'hui. Pour lui, ceux-là non pas droit au chapitre et encore moins de l'exclure, car «eux», les frondeurs entend-il, n'ont respecté aucune règle ces cinq dernières années et n'ont cessé d'attaquer le gouvernement socialiste. Du côté des instances officielles, le premier secrétaire du Parti socialiste, Jean-Christophe Cambadélis, a réagi aux propos de Manuel Valls dans un communiqué sur le site du PS, appelant «au calme». «Je suis triste de ne pas avoir réussi à convaincre Manuel Valls de ne pas soutenir Emmanuel Macron. Je combats cette position. Notre candidat, après la primaire et la convention unanime des socialistes, est Benoît Hamon. Il doit représenter tous les socialistes, les radicaux et tous les écologistes», a-t-il affirmé. Jean-Christophe Cambadélis en a profité pour écorner Emmanuel Macron, affirmant qu'il «ne désire aucun ralliement» et qu'il «fait le tri dans ses futurs soutiens», soulignant que cette position était dangereuse «dans la perspective éventuelle d'un deuxième tour face à Marine Le Pen». Mais si Cambadélis tente de minimiser la portée de la décision de l'ancien Premier ministre, d'autres craignent que ce soit bien la dernière goutte qui fera imploser un Parti socialiste qui traverse une longue période d'instabilité et de déchirement. Reste à savoir si de son côté Macron se servira de Valls dans son possible futur gouvernement, ou s'il choisira la voie du renouveau en laissant de côté celui qui fut durant près de trois ans le Chef d'un gouvernement qui n'a pas convaincu les Français et donc les électeurs. F. M.

## Grande-Bretagne

# L'Ecosse a demandé formellement à Londres un référendum d'indépendance

La Première ministre de l'Ecosse, Nicola Sturgeon, a formellement demandé hier au gouvernement britannique «le pouvoir d'organiser un second référendum d'indépendance», deux jours après le déclenchement de la procédure de sortie de l'Union européenne. La dirigeante du parti national écossais SNP a fait parvenir une lettre à la Première ministre britannique Theresa May dans laquelle elle souligne que «le peuple écossais doit avoir le droit de choisir son propre avenir». Le Parlement régional, dominé par les indépendantistes du SNP, s'est prononcé mardi, par 69 voix contre 59, en faveur de ce nouveau référendum, moins de trois ans après celui perdu en septembre 2014 (55% contre 45%). M<sup>me</sup> Sturgeon, qui justifie la tenue d'un second référendum par le vote de 62% des Écossais en faveur d'un maintien dans l'UE, souhaite que

la nouvelle consultation ait lieu entre fin 2018 et début 2019. Elle a déclaré en début de semaine qu'il serait «démocratiquement indéfendable» que Londres refuse d'accéder à la demande du Parlement écossais d'un nouveau référendum. Mais la Première ministre britannique Theresa May a déjà prévenu que ce n'était «pas le bon moment», alors que vient de débuter une période de deux ans de discussions complexes avec Bruxelles pour négocier le Brexit. Nicola Sturgeon a besoin de l'accord du gouvernement et du Parlement de Westminster pour organiser cette seconde consultation. Si Theresa May a le pouvoir de bloquer l'initiative, les analystes estiment qu'il sera compliqué de la repousser indéfiniment. Anticipant un rejet de Londres, M<sup>me</sup> Sturgeon a indiqué qu'elle allait annoncer après les vacances de Pâques les prochaines étapes de son projet. Il

lui restera à convaincre les Écossais du bien-fondé d'un nouveau référendum. Selon un sondage publié hier par l'institut Survation, 46% préféreraient s'en passer alors qu'ils seraient 41% à y être favorables. Dans la même enquête, 48% des Écossais se disent opposés à l'indépendance, contre 43% à souhaiter une rupture avec le reste du Royaume-Uni (9% d'indécis). À défaut d'enrayer le processus, Theresa May pourrait chercher à devenir maîtresse du calendrier en repoussant au maximum la date d'un nouveau référendum, au-delà de la sortie effective du Royaume-Uni de l'UE, prévue dans deux ans. M<sup>me</sup> May est déterminée à tout faire pour sauvegarder l'unité du Royaume-Uni, mise à rude épreuve depuis le référendum du 23 juin 2016 lors duquel près de 52% des Britanniques ont opté pour le Brexit.





Programmation de plusieurs activités durant une année

## Top départ pour «Mostaganem, capitale du théâtre»

■ Plusieurs activités diverses et variées de différentes wilayas du pays sont programmées durant une année, dans le cadre de la manifestation «Mostaganem, capitale du théâtre» dont l'ouverture est prévue dimanche prochain, a-t-on appris, jeudi soir, du directeur de la culture de cette wilaya.

Par Adéla S.

Ce programme comporte des représentations théâtrales pour adultes et enfants de nombreuses troupes et coopératives, des conférences et des colloques nationaux et internationaux, des journées d'étude et des ateliers de formation, qui seront dédiés hebdomadairement à des personnalités du quatrième art algérien, a indiqué Koudid Abdelali lors d'une conférence de presse.

Il a cité, dans ce sens, la série de conférences «Kheir djaliss» (meilleur compagnon) qui abordera, entre autres, la situation du théâtre algérien, la modernité et le patrimoine dans les œuvres de Abderrahmane Ould Kaki, la littérature universelle et le théâtre, la mise en scène théâtrale, le théâtre moderne, la critique théâtrale et le théâtre pour enfants.

Des colloques nationaux traiteront des contributions du théâtre amateur, du roman adapté en théâtre, du théâtre scolaire, de même qu'une conférence sur le théâtre révolu-

tionnaire et des journées d'étude sur la gestion du théâtre et la commercialisation des œuvres théâtrales sont également programmés, a-t-il ajouté.

Les ateliers se concentreront sur des thèmes ayant un rapport avec le 4<sup>e</sup> art dont ceux de la scénographie, l'écriture et l'adaptation théâtrales, l'expression corporelle, le maquillage, l'éclairage et la sonorisation, selon le même responsable qui a aussi fait part de la 50<sup>e</sup> édition du Festival du théâtre amateur, du Festival des écoles des beaux-arts, du Festival du théâtre universitaire et d'expositions sur le costume théâtral, la photo, la créativité féminine et les arts plastiques, entre autres.

M. Koudid a souligné que toutes les grandes activités théâtrales qu'organisent périodiquement les wilayas du pays seront transférées à Mostaganem, en plus d'activités culturelles et artistiques étrangères.

La cérémonie d'ouverture de la manifestation «Mostaganem, capitale du théâtre» prévoit un «carnaval de Mostaganem» initié par l'association culturelle «El Moudja» avec la participation de



60 comédiens, dans le but de rééditer l'idée de «Théâtre de rue», ainsi qu'une exposition sur la chronologie du théâtre algérien et un autre du «livre de théâtre», en plus d'un hommage à des personnalités du théâtre algérien.

Un montage théâtral intitulé «El menbaa» (la source) comportant des séquences d'œuvres de grands dramaturges algé-

riens dont Abdelkader Alloula, Ould Abderrahmane Kaki, Azzeddine Medjoubi, Mustapha Kateb et Bachtarzi, sera également présenté lors de cette cérémonie.

La manifestation «Mostaganem, capitale du théâtre» sera clôturée le 27 mars 2018 avec la reproduction d'une œuvre théâtrale du regretté Ould Abderrahmane Kaki, enfant de

Mostaganem, a-t-on indiqué. Le programme d'animation de cette manifestation a été élaboré par la direction de la culture de la wilaya de Mostaganem en coordination avec le théâtre régional de Mostaganem «Si-Djillali-Benabdelhalim» et la bibliothèque principale de lecture publique.

A. S./APS

Musée de l'enluminure et de la miniature à Alger

## Exposition de photographies de l'Espagnol Nicolas Muller

Une exposition de photographies d'art consacrée à une des collections les plus visitées de Nicolas Muller (1913-2000) et un concert de musique du Libanais Ramy Maalouf ont animé jeudi l'espace du Palais Mustapha-Pacha, siège du Musée public national de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie à Alger, devant un public recueilli.

Visible jusqu'au 28 avril prochain, l'exposition intitulée «Photographies de Nicolas Muller», avec en sous-titre «Cordoue-Séville-Grenade», réunit douze photographies architectoniques en noir et blanc, où l'artiste restitue les formes géométriques d'une partie imposante du patrimoine ibérique.

Mettant en exergue la décoration dans ses moindres détails, les prises de vues de Nicolas Muller, un des plus importants

photographe du XX<sup>e</sup> siècle, respirent l'âme d'un passé prospère, exprimant chez lui le souci d'immortaliser les formes esthétiques de différents lieux emblématiques, dans un support de «photographies-documentaires».

Formes ovoïdes de mosquées, croisées d'ogives de cathédrales, pilastres et arcades de plein cintre d'intérieurs de châteaux, mosaïques de «Mirhab» (espace réservé à l'imam dans une mosquée), les photographies de Nicolas Muller invitent les regards à saisir le style pointu de l'architecture hispano-mauresque.

Les visiteurs peuvent découvrir «L'Alhambra vue de Darro», «El Generalife» et «Patio des Lions» de Grenade, «Patio des demoiselles» et «Château» (deux photographies) de Séville ou encore «Salon Rita, Medinet-Zahra», «Chapelle de

Villaviciosa», «Mosaïques de Mirhab, Mosquée, Cathédrale», de Cordoue. Espagnol d'origine hongroise, Nicolas Muller, photographe testimonial, a très vite compris la nécessité d'unir l'architecture patrimoniale dans le génie de sa géométrie, à la puissance de l'image. Humaniste et engagé, il a également voué toute son œuvre à la mise en valeur de la réalité à travers la «photographie sociale», à l'instar de ses premiers clichés, devenus célèbres, sur «Les conditions de travail des Hongrois». Soucieux de montrer le passé en le projetant dans le futur, Nicolas Muller s'est forgé un regard résolu à répercuter à travers son objectif les souffrances des gens au quotidien, après le périple qui l'a mené entre 1933 et 1947 en France, au Portugal, en Afrique du Nord, puis en Espagne. Nicolas Muller a laissé une archive photographique de

plus de 14 000 négatifs sur divers ensembles sociaux et patrimoniaux, ceux de l'Espagne notamment.

Ce beau voyage par la photographie dans les méandres de l'histoire et du patrimoine a été agrémenté de musique dans un mélange inédit des genres où le trio musical de Ramy Maalouf a pris le relai, mettant en congé la profondeur du regard pour titiller l'oreille avec une suite de pièces toutes aussi agréables à apprécier. Le son de la flûte traversière du soliste, soumis au quart de ton et en harmonie avec la solennité du lieu, a apaisé l'assistance à travers une dizaine de pièces, entre reprises et compositions, pour le grand plaisir des visiteurs de cette journée inaugurale de l'exposition.

Les pièces, «Bones for Science», «I love you» de Omar Farouk, «Lamma Bada» de Abderrahim El Masloub (compo-

sition) du XIX<sup>e</sup> siècle), «Kuhul» (alcool et philosophie), «Souk Wahran» (composition) et «Longa Riad» (1931) du grand compositeur égyptien Riad Sonbati (1906-1981), ont embarqué le public dans une randonnée onirique d'un tout autre genre. Présentant une partie de son projet musical qu'il a intitulé, «Ruta Purpura» (route pourpre), en référence à une ancienne route de marchands phéniciens, Ramy Maalouf, le virtuose Mehdi Medeghri au clavier et Hassane Khoullef à la batterie, ont brillé de maîtrise et de technique, donnant à leur contenu une assise harmonique moderne qui a servi une forme mélodique authentique, aux tonalités modales purement orientales.

En présence de l'ambassadeur d'Espagne en Algérie, Alesandro Polanco, et durant une heure et demie, le public a apprécié ce beau cocktail culturel dans l'allégresse et la volupté, revisitant le prestigieux Palais Mustapha-Pacha, chef-d'œuvre de l'architecture musulmane, construit durant la période ottomane sous une forme carrée qui s'étend sur une superficie de 709 m<sup>2</sup>.

L'exposition de photographies de Nicolas Muller et le concert de musique de Ramy Maalouf sont organisés par l'Institut Cervantès d'Alger en collaboration avec le ministère de la Culture.

R. C.

Racim C.

Festival du film pour l'enfance et la jeunesse de Sousse

## Le film «L'étoile d'Alger» de Rachid Benhadj primé

Le réalisateur Rachid Benhadj a remporté mercredi soir le «Prix du meilleur long métrage pour jeunes» du 12<sup>e</sup> Festival international du film pour l'enfance et la jeunesse (Fifej) de Sousse (Tunisie), pour son film «L'étoile d'Alger», annonçant les organisateurs. «L'étoile d'Alger», adaptation libre du roman épique de l'écrivain algérien Aziz

Chouaki, primé auparavant au 32<sup>e</sup> Festival d'Alexandrie du cinéma méditerranéen, était en compétition dans la session «Long métrage pour jeunes» avec quatre autres films d'Argentine, de Tunisie, de Russie et de France. Sorti en 2016, le film explore les années de violence terroriste et la montée de l'extrémisme religieux

dans les années 1990 et déroule, en 102 minutes, l'histoire d'un chanteur d'un quartier populaire d'Alger qui rêve de devenir une star. Le court métrage italien «Il Silenzio» de Farnoosh Samadi et Ali Asgari, a remporté le «Prix du meilleur court métrage pour jeunes», pour lequel les films «Le voyage de Keltoum» de Anis Djaad et «Je te promets» de

Mohamed Yargui étaient en lice. Fondé en 1991, le Festival du film pour l'enfance et la jeunesse à Sousse (Fifej) vise entre autres objectifs à faire connaître la production cinématographique internationale destinée à l'enfance et à la jeunesse et à promouvoir l'échange entre les jeunes du monde.



## Coup-franc direct

Repartir de zéro

Par Mahfoud M.

Ayant hérité d'un passif lourd légué par l'ancien patron de la FAF, Mohamed Raouraoua, l'actuel boss de la Fédération nationale de football, Zetchi, aura fort à faire. En effet, il devra pratiquement tout revoir vu que rien n'a été fait sur le plan organisationnel et du développement de la balle ronde nationale. Zetchi aura fort à faire en relançant d'anciennes structures, pour ne citer que la DNCG. Le patron de la FAF se devra d'être au rendez-vous et tenter de trouver des solutions aux problèmes rencontrés qui font que le football national patine encore. Certains présidents de clubs, en l'absence de véritable régulateur et d'institutions de régulation, ont trouvé leur compte et font ce que bon leur semble, alors que la logique veut qu'ils se conforment à la loi et respectent certaines dispositions, surtout qu'ils ont bénéficié de l'aide des pouvoirs publics alors que les clubs devenus SSPA se devaient de trouver des sources de financement et ne pas attendre que l'Etat leur vienne en aide. Ainsi, Zetchi aura de nombreuses tâches qu'il devra accomplir pour faire sortir le football du marasme dans lequel il se trouve. Il aura besoin de l'aide de tout le monde et devra aussi veiller au strict respect des dispositions et des lois.

M. M.

### Fédérations sportives 24 nouveaux présidents élus

L'OPÉRATION de renouvellement des instances sportives algériennes a donné lieu à l'élection de 24 nouveaux présidents et la réélection de 14 autres à la tête des Fédérations nationales, en attendant le déroulement des Assemblées générales électorales des Fédérations de volley-ball, de handball et de karaté-do, a annoncé mercredi le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali. «Les acteurs du mouvement sportif national sont appelés à soutenir les équipes nationales ainsi que la préparation des jeunes talents qui représentent l'avenir du sport algériens. Tous les moyens seront mis à leur disposition pour atteindre cet objectif», a déclaré Ould Ali en marge de la 5<sup>e</sup> cérémonie de remise des aides aux clubs de football amateur regroupant 7 wilayas (Alger, M'sila, Saida, Naâma, Souk Ahras, Tébessa, Adrar). Ould Ali a également appelé que son ministère et les fédérations sportives sont liés par «un contrat

d'objectifs», à travers lequel «un suivi rigoureux et des orientations précises seront donnés aux fédérations dans le souci de respecter les textes de loi régissant le mouvement sportif national». En retour, le ministre s'est engagé à fournir tous les moyens nécessaires pour la désignation des meilleurs techniciens à la tête des directions techniques des sélections nationales, notamment celles pourvoyeuses de médailles à l'image de l'athlétisme, de la boxe et du judo. «Les membres des bureaux exécutifs nouvellement élus doivent travailler en concertation et dans un esprit démocratique pour réussir leurs missions», a-t-il dit. L'opération de renouvellement des instances sportives algériennes pour le mandat olympique 2017-2020 prendra fin avec le déroulement de l'AG ordinaire du Comité olympique et sportif algérien (COA), prévue le 8 avril, qui sera suivie par l'AG électorale qui devrait avoir lieu le 28 avril prochain.

### Coupe arabe des vainqueurs de coupe Le CRB Baraki sort en demi-finale

LE CRB Baraki a été éliminé en demi-finale de la Coupe arabe des vainqueurs de coupe, après sa défaite concédée face la formation tunisienne de l'AS Hammamet (24-23), mercredi à Hammamet (Tunisie). Le CRB Baraki y a cru mais la réalité du parquet en a voulu autrement. Les Algériens quittent la compétition par la grande porte après s'être inclinés par un petit but face au club organisateur du tournoi. Battu lundi dernier par ce même adversaire, lors de la dernière journée du tour préliminaire, le CRBB a tout tenté pour prendre sa revanche, mais la réussite a été une nouvelle fois du côté tunisien. Après un début de match timide, le CRBB a réussi à revenir dans le match au moment opportun en égalisant (11-11), juste avant le retour au vestiaire. En seconde période, les banlieusards ont raté le coche à la 8<sup>e</sup> minute où ils

avaient pris les devants au tableau d'affichage (14-15). Une courte avance, faut-il dire, vite reprise par leur adversaire du jour qui est parvenu à reprendre son avance pour rejoindre, au final, le CS Sakiet Ezzit en finale. En effet, l'autre équipe tunisienne a été la première à passer le cap des demi-finales en sortant de la formation irakienne de la Police (27-26). Cette finale, 100% tunisienne, aura lieu jeudi à 17h30 (heure algérienne).

Le nageur algérien Moncef Aymen Balamane a remporté la médaille d'or du 100m brasse, lors de la 1<sup>re</sup> journée des championnats d'Afrique (jeunes) de natation qui se déroulent au Caire avec la participation des athlètes de quatorze pays, rapporte, jeudi, le site officiel de la Fédération égyptienne de natation (FEN).

## Ressuscitée par Zetchi La DNCG et Mecherara pour mettre fin à l'anarchie

■ Promise par le nouveau patron de la FAF, Kheiredine Zetchi, qui en avait fait son crédo, la DNCG est officiellement ressuscitée, après des années d'hibernation sous Raouraoua.

Par Mahfoud M.

Mise en place pour contrôler la gestion des clubs et distribuer des quitus à ceux qui se disent professionnels mais qui ne le sont en fait pas, cette institution aura fort à faire pour remettre de l'ordre dans ce championnat qui connaît de véritables dérives, où des clubs n'arrivent pas à assurer les salaires de leurs entraîneurs et joueurs et pourtant ne veulent pas se défaire de leur statut de professionnels. Le constat est amer et la DNCG, présidée par l'ancien président de la LNF, Mohamed Mecherara comme assistant bénévole, aura du pain sur la planche. Chargée de la mise en place des instruments juridiques et de contrôle, elle pourrait constituer le point de départ de la réforme d'un professionnalisme instauré depuis 2010 mais qui ne parvient toujours pas à décoller.

Le chantier figure dans les priorités absolues du nouveau numéro un du sport roi en Algérie qui avait reconnu, avant sa victoire lors de l'assemblée générale électorale du 20 mars dernier, que le professionnalisme en Algérie était tout simplement dans «l'impasse». Un constat que



Mecherara aura du pain sur la planche

le fondateur et président du Paradou AC a fait en se référant à la situation financière de la quasi-totalité des 32 clubs professionnels pensionnaires des deux premières Ligues.

A l'exception d'une ou deux formations, ces clubs, reconvertis en Sociétés sportives par actions (SSPA) qui depuis 2010 sont gérées par le code de commerce, devaient tous mettre les clés sous le paillason si les instances compétentes avaient appliqué la réglementation en vigueur, estiment les observateurs. Pour sauver le professionnalisme et le remettre sur la bonne voie, le successeur de

Mohamed Raouraoua table notamment sur la réactivation de la Direction nationale de contrôle et de gestion (DNCG), un organe que devait justement présider Mecherara au tout début de l'expérience professionnelle, sauf que cette instance n'a jamais vu le jour.

Ainsi, en recourant de nouveau aux services de Mecherara, le président de la FAF affiche ses intentions d'aller au bout de ses idées, celles d'appliquer le «vrai» professionnalisme après une expérience vouée à l'échec qui aura duré sept années.

M. M.

### Coupe d'Algérie

## Les demi-finales auront lieu les 15 et 22 avril

Les demi-finales de la Coupe d'Algérie auront lieu finalement les 15 et 22 avril au lieu du 14 et 15 du même mois, indique la Ligue de football professionnel (LFP) jeudi sur son site web officiel.

La première demi-finale, programmée pour le samedi 15 avril, mettra aux prises le vainqueur du match CR Belouizdad-CAB Bou Arréridj et le vainqueur

du match USM Bel-Abbès-NA Hussein Dey.

La deuxième demi-finale prévue pour le samedi 22 avril opposera le vainqueur du match MC Alger-JS Kabylie au vainqueur de la rencontre ES Sétif-US Tébessa.

La commission d'organisation de la Coupe d'Algérie a pris en compte dans ce calendrier la participation du MCA et de la

JSK à la Coupe de la Confédération africaine. Les deux équipes seront appelées, entre le 14 et le 16 avril, à accueillir respectivement les Tanzaniens de Young Africans et le TP Mazembe (RD Congo), pour le compte des 16<sup>e</sup> de finale bis retour de la compétition. Les quarts de finale de la Coupe d'Algérie sont prévus pour vendredi et samedi.

### Standard de Liège

## Belfodil meilleur joueur du mois

L'attaquant international algérien du Standard de Liège, Ishak Belfodil, a été élu meilleur joueur du mois de mars, à l'issue d'un vote effectué via l'application officielle, a annoncé le club sur son site.

Belfodil remporte le trophée baptisé Louis-Erard devant ses deux coéquipiers Jean-François Jillet et Jonathan Legear, précise

la même source. Le joueur algérien âgé de 25 ans s'est distingué au mois de mars en inscrivant notamment un doublé face à Ostende (2-2) en championnat. Il a terminé 8<sup>e</sup> au classement des buteurs à l'issue de la phase classique de la compétition avec 11 réalisations.

Deuxième meilleur buteur de son club qu'il a rejoint l'été der-

nier en provenance de Bani Yes (Emirats arabes), Belfodil devra néanmoins se contenter de les siens de disputer les play-offs 2.

L'ancien joueur de l'Inter Milan n'avait pas été retenu pour la dernière Coupe d'Afrique des nations CAN-2017 disputée au Gabon.

### Championnat d'Afrique des jeunes/1<sup>re</sup> journée

## Balamane s'adjuge l'or sur 100m brasse

Engagé dans la catégorie des 15-16 ans, Moncef Aymen Balamane a bouclé la course en 1:05.88 devant le Sud-africain Ruan Breytenbach (1:06.79) et le Zimbabwéen Liam O'Hara (1:06.97), alors que l'autre Algérien Abdou Medjaheri a pris la 5<sup>e</sup> position en 1:07.95.

Pour sa part, le relais mixte algérien du

400m nage libre (13-14 ans) a décroché une médaille de bronze grâce à Anis Zerrouni, Sirine Bouhali, Imane Zitouni et Rayan Ammar Khodja en 4:09.27. La première place et la médaille d'or est revenue à l'Egypte en 3:55.64, devant l'Afrique du Sud en 3:56.99.



# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

## Visite de travail

### Sellal aujourd'hui dans la wilaya d'El Oued

LE PREMIER ministre, Abdelmalek Sellal, effectuera aujourd'hui une visite de travail dans la wilaya d'El Oued durant laquelle il procédera à l'inauguration et au lancement de plusieurs projets à caractère socio-économique, indique un communiqué des services du Premier ministre. «Au cours de cette visite qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre et du suivi du programme de son excellence le président de la

République, le Premier ministre devra s'enquérir de l'état d'exécution du programme de développement de cette wilaya et procédera à l'inauguration et au lancement de plusieurs projets à caractère socio-économique, notamment dans les secteurs de l'agriculture et du tourisme», précise la même source. Le Premier ministre sera accompagné d'une délégation ministérielle, ajoute le communiqué.

R. N.

### Le ministre des Moudjahidine Tayeb Zitouni à Béjaïa

#### «Le sacrifice des martyrs pèse sur nos épaules et nos consciences»

LE MINISTRE des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, a effectué jeudi dernier une visite dans la wilaya de Béjaïa et présidé une cérémonie de réinhumation des ossements de 57 martyrs (46 moudjahidine, 11 civils et une femme) au carré des martyrs, au nouveau cimetière du village Zentout, dans la commune de Souk El-Tennine. L'émouvante cérémonie a eu lieu en présence des autorités locales, du wali et des autorités militaires ainsi que des membres de l'Organisation des moudjahidine et l'Organisation des enfants de chohada, de la presse et des centaines de personnes dont les habitants du village.

Le ministre des Moudjahidine a symboliquement participé à la mise en terre du premier martyr en compagnie du secrétaire général de l'Organisation des moudjahidine. Il a également procédé à la pose d'une gerbe de fleurs et assisté à la lecture de la Fatiha à la mémoire des 57 martyrs. Auparavant, il avait rendu hommage à ces martyrs issus de tous les coins de la wilaya et du pays, tombés au champ d'honneur le 27 mars 1957, alors qu'ils s'approprièrent, collectivement, à prendre possession, des mains de leurs pairs de l'Est, d'un lot d'armement acheminé depuis Tunis. Suite à une «dénouciation», ils ont été surpris par les bombardements et rafales de l'aviation coloniale qui, opérant à l'aide de B26, les a littéralement exterminés à hauteur du lieu-dit Sidi-Merzoug, près de Zentout, au pied de la chaîne des Babors, situé entre les wilayas de Béjaïa, Jijel et Sétif. Les corps de ces martyrs ont été inhumés à la sauvette avec leurs effets vestimentaires. «Les recherches engagées récemment ont permis de repérer l'ossuaire et d'en exhumer le contenu», a précisé Saïd Cherikhi, directeur des Moudjahidine de la wilaya de Béjaïa.

Des semelles de chaussures ont été découvertes sur les lieux et une montre a été retrouvée autour du squelette de la main de l'un des martyrs. Le ministre a appelé à «tirer les enseigne-

ments pour hisser le pays, son développement et son rayonnement très haut». Selon lui, «c'est un moment important pour rappeler les sacrifices consentis par des hommes et des femmes pour restituer notre souveraineté». «Notre devoir, aujourd'hui, en tant que peuple et générations montantes, est de préserver notre pays et notre indépendance chèrement acquise», a-t-il déclaré sur radio Soummam. Et d'ajouter : «Cela pèse sur nos épaules et nos consciences». La délégation s'est ensuite rendue à l'école primaire de Zentout qui a été baptisée, à l'occasion, au nom du premier martyr mis en terre, en l'occurrence Messaoud Abidar. Tayeb Zitouni et le wali ainsi que la délégation qui les accompagnait, ont ensuite visité le projet de construction d'un centre de repos pour les moudjahidine dans la commune de Souk El-Tennine. Un projet dont le taux d'avancement est estimé à 70% et dont les travaux enregistrent un retard.

Le ministre a insisté auprès du maître d'ouvrage et de l'entreprise en charge de sa réalisation «de livrer le centre cet été». Invité par radio Soummam à s'exprimer sur la prise en charge des combattants et des ayants droit, il dira : «La prise en charge sociale de ces catégories est assurée par l'Etat avec des lois en vigueur».

Et sur l'écriture de l'histoire et le travail de mémoire en général, le ministre a fait savoir que «cette opération est très avancée», rappelant qu'«elle se fait en coordination avec différents organismes dont le département de l'enseignement supérieur, l'Organisation des moudjahidine, le Centre de documentation sur l'histoire de l'Algérie, l'ENTV et les médias...». Il soulignera qu'«un travail colossal a été réalisé dans ce sens». Et d'ajouter : «Nous avons procédé à l'enregistrement de tous les lieux symboliques, les monuments, les édifices, les centres, les témoignages...», faisant part de l'existence «de 45 musées au niveau national».

Hocine Cherfa

1 AVRIL



Djalou@hotmail.com

Une quantité d'armes et de kif traité saisie à Tindouf

## Deux terroristes narcotrafiquants neutralisés

■ Deux terroristes narcotrafiquants ont été neutralisés et une quantité d'armes et de munitions ainsi que cinq quintaux de kif traité a été saisie par un détachement de l'Armée nationale populaire jeudi, au niveau de la zone frontalière de Chenachen, à l'est de la wilaya de Tindouf, indique hier un communiqué du ministère de la Défense Nationale

Par Slim O.

«D ans le cadre de la lutte antiterroriste et de la sécurisation des frontières, un détachement de l'Armée nationale populaire soutenu par deux hélicoptères a détruit, le 30 mars 2017 au niveau de la zone frontalière de

Chenachen, à l'est de la wilaya de Tindouf, deux véhicules tout-terrain, neutralisés deux terroristes narcotrafiquants et récupéré une quantité d'armements et de munitions», note le communiqué. Il s'agit de «deux mitrailleuses lourdes de type FMPK, quatre pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov

PMAK, huit chargeurs pour pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, ainsi qu'une importante quantité de munitions de différents calibres 1 562 balles», précise la même source, ajoutant que «l'opération a permis aussi de saisir cinq quintaux de kif traité en possession de ces criminels».

S. O./APS

### Opération d'éradication

#### Tizi Ouzou se débarrasse de son dernier bidonville

LES SERVICES de la wilaya de Tizi Ouzou ont organisé, mercredi dernier, une opération d'éradication de l'un de ses derniers bidonvilles. Il s'agit de la démolition des baraques de fortune qui abritaient quelque 21 familles au niveau du collège Colonel Lotfi, à proximité du siège de la direction de l'Education, à la sortie ouest de la ville de Tizi Ouzou. Ces familles, occupant des habitations précaires depuis plusieurs années, ont été relogées dans des logements neufs au niveau de la cité de Boukhalfa (banlieue ouest de Tizi Ouzou).

A noter qu'un bidonville mitoyen à celui-ci avait été éradiqué en 2015, suite au lancement du chantier d'un nouveau Centre de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA), à

savoir l'ex-CENT. Ce dernier était occupé par des familles qui ont aménagé les anciens locaux et hangars qui servaient d'ateliers d'enseignement technique, en habitations. Selon les services

de la wilaya, par la démolition de ces habitations précaires la ville des Genêts vient de se débarrasser de son dernier bidonville.

Hamid M.

### Béni Maouche

#### Deux mines antipersonnel et une grenade détruites

«LA CELLULE principale spécialisée dans les techniques d'explosifs de la Sûreté de wilaya a procédé, la semaine passée, au déminage et à la destruction de deux mines antipersonnel datant de l'époque coloniale», a-t-on appris de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya. Les autorités ont été alertées par les villageois de Beni

Maouche par la découverte de vieux engins explosifs dans un champ. La cellule de déminage s'est déplacée sur les lieux avec son personnel et son matériel technique et a procédé à la destruction d'une mine antipersonnel de 4 kg, une grenade et le reste d'une autre mine antipersonnel de type TNT.

H. C.